

# LOI ANTI-TERRORISME EN CHINE

La République Populaire de Chine a désormais rejoint le groupe des nations ayant mis en place une réglementation spécifique renforçant la lutte contre le terrorisme. La Loi sur le Terrorisme a été votée par le Congrès National du Peuple le 27 décembre 2015, et est entrée en vigueur le 1er janvier 2016.

## 1. Un cadre juridique renforcé

1.1. La Loi permet que certaines organisations soient désignées comme étant terroristes par nature.

1.2. Des entités nouvelles sont créées avec l'objectif de lutter contre le terrorisme au sein des services spéciaux, de la police et de l'Armée de Libération Populaire. Cette dernière se voit reconnaître le droit d'intervenir au delà des frontières chinoises si nécessaire.

1.4. Il est fait interdiction aux media de diffuser les détails des attaques terroristes.

1.5. Les entreprises du secteur des télécommunications et les fournisseurs de services internet sont enjoins d'apporter leur coopération à la lutte contre le terrorisme, en ouvrant leurs informations aux services chargés des enquêtes, en mettant en place des systèmes de surveillance et en bloquant tout contenu suspect qu'elles doivent déclarer immédiatement aux autorités compétentes.

## 2. Des conséquences au quotidien pour les personnes faisant des affaires en Chine

2.1. Les entreprises des secteurs des télécommunications, de l'internet, de la finance, de l'hôtellerie, des transports (autres que locaux) et de la location de véhicules doivent procéder à un examen de l'identité de leurs clients.

2.2. La Loi autorise la collecte d'informations concernant les suspects d'actes de terrorisme dans un champ très large comprenant:

- des données de nature financière, notamment les avoirs en compte bancaire, actions et obligations;
- des données personnelles telles que portrait, empreintes digitales, image de l'iris, ADN;

2.3. En cas de conflit avec des dispositions législatives ou réglementaires plus protectrices des libertés, ce sont celles de la Loi qui prévaudront.

## 3. Conclusion

Dans la mesure où la définition de "terrorisme" en Chine peut s'étendre à tout acte contraire à l'intérêt national, une dose supplémentaire de prudence dans son comportement s'impose lors d'une présence physique dans ce pays.